

La semaine scolaire

Les résultats des deux consultations (parents et conseils d'écoles) ont été transmis le 21 octobre dernier à l'Inspecteur d'Académie, dont nous attendons la décision. À cette occasion, la Mairie a indiqué qu'elle faisait sienne la position des parents, majoritairement favorables à la suppression des cours le samedi matin.

Collèges et lycées

L'équipe municipale suit de très près la situation des collèges et lycées et tout particulièrement actuellement la sectorisation du 4^{ème} collège. La définition des périmètres scolaires pour les établissements du second degré relève de l'Éducation Nationale. Monsieur Sivirine, Inspecteur d'Académie, suite à sa rencontre avec l'équipe municipale a mis en place un groupe de travail. Deux réunions se sont d'ores et déjà tenues. Le groupe rendra sa copie fin 2003 début 2004.

Asnières infos - n°242 - Septembre 2003

5

Le quatrième collège

Où en sommes-nous ?

La démolition de l'Institut Baguer vient de s'achever et les travaux du quatrième collège débuteront en avril 2003 pour une ouverture, comme prévu, en septembre 2004.



Comme les Asniérois ont pu le constater, la démolition de l'Institut Gustave Baguer vient de s'achever. Cette opération a été réalisée dans de bonnes conditions techniques et dans le respect des normes de sécurité. Le Conseil général des Hauts-de-Seine, qui finance entièrement la construction du quatrième collège asniérois, attend maintenant la conclusion de l'appel d'offres - qui est en cours - pour lancer les travaux. Les premiers coups de pioches sont prévus début avril 2003, comme cela avait été annoncé dans ces mêmes colonnes au mois de mars dernier. L'ouverture des portes aux collégiens est maintenue pour septembre 2004.

Le permis de construire du collège est en cours d'instruction par la Direction Départementale de l'Équipement. La Mairie d'Asnières a été consultée et a rendu un avis favorable sur le projet qui lui a été soumis. Parallèlement, l'Institut Gustave Baguer mène sa consultation pour l'équipement le concernant.

En accompagnement de ce projet, une réunion publique avait été organisée le 8 mars 2002 en présence de nombreux riverains. Et pour répondre aux préoccupations de certains, un groupe de travail, animé par Charles Caillet, Premier Maire-adjoint, a été mis en place pour faire le point sur l'avancée

des études et pour solliciter leur avis sur les aménagements qui seront à prévoir aux abords des deux établissements.

Un bâtiment intégré dans son environnement

Un travail important a été fait pour intégrer le bâtiment dans son environnement urbain, ce qui se traduira pour les riverains par une nouvelle perspective sur leur quartier. Le futur collège ne comportera donc que deux étages pour permettre au voisinage de profiter davantage de lumière et de soleil. Un parking public en sous-sol sera financé par la Mairie, dans le cadre de sa politique pour faciliter le stationnement. La proximité géographique du collège et de l'Institut Baguer leur donnera la possibilité de partager certains équipements, comme la cuisine et le gymnase, afin de rationaliser les investissements et de créer des "passerelles" entre les deux établissements qui renforcent l'aspect social et humain de ce projet.

Quant à l'Institut Gustave Baguer, sa reconstruction permettra de disposer de locaux offrant une meilleure adéquation avec le projet d'établissement. En attendant l'ouverture, prévue également en septembre 2004, l'équipe enseignante et les élèves ont déménagé dans des locaux préfabriqués situés sur un terrain prêté par la Mairie d'Asnières, rue Armand Numès. Rappelons que certains éléments de l'ancien bâtiment, comme le fronton, la statue et certaines briques gravées, ont été conservés pour être réintégrés dans le futur établissement.

Asnières infos - n°236 - Janvier 2003